

C O M M U N I Q U É

Paris, 17 septembre 2025

L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE S'ASSOCIE AU DÉPARTEMENT DE L'AUBE POUR LA CRÉATION D'UNE FORMATION À LA RESTAURATION DU VITRAIL

Depuis septembre 2025, l'Institut national du patrimoine forme à la restauration des vitraux au sein d'une nouvelle sous-section de la spécialité Arts du feu. L'ouverture de cette formation du département des restaurateurs de l'Inp est rendue possible grâce au partenariat avec le Département de l'Aube.

La richesse exceptionnelle du patrimoine vitré conservé dans l'Aube est à l'origine de la création de la Cité du Vitrail, site culturel du Département de l'Aube et pôle d'excellence. Ce lieu explique l'art du vitrail et l'expose, en favorisant la restauration et la valorisation des vitraux. Il est devenu également un espace d'étude et de recherche.

Pour ces raisons, l'Inp et le Département de l'Aube ont souhaité s'associer. Cette ambition de formation répond à un réel besoin, car l'enseignement à la restauration des vitraux est trop peu proposé dans les formations européennes, alors même que les vitraux sont partout présents en Europe et particulièrement en France.

Cette nouvelle formation s'appuiera sur les ressources disponibles à la Cité du Vitrail de Troyes. Son centre d'études et de recherches, dont les installations seront complétées par l'équipement nécessaire à la gestion du plomb, accueillera les élèves restaurateurs lors des périodes dévolues aux travaux pratiques. Ils travailleront sur les vitraux qui relèvent, dans l'Aube, du département ou d'autres propriétaires publics. Ils suivront également des chantiers-école dans les églises du département de l'Aube pour la dépose de verrières qui seront ensuite traitées dans les ateliers.

Les élèves devront acquérir la connaissance physico-chimique nécessaire à la compréhension des œuvres. Ils devront connaître et savoir appliquer les méthodes de conservation de long terme des vitraux. Ils assureront ainsi la relève des spécialistes nécessaires à la préservation de ces œuvres.

L'Institut national du patrimoine se réjouit de ce partenariat scellé avec le département de l'Aube qui assurera l'accueil des élèves restaurateurs à la Cité du Vitrail et les déplacements entre le Département de l'Aube et la manufacture des allumettes d'Aubervilliers.

Le Département de l'Aube contribue à cette formation par la mise à disposition de locaux dédiés et équipés au sein de la Cité du Vitrail, et ponctuellement de son personnel scientifique pour intervenir devant les étudiants. Il prend en charge les frais logistiques et techniques (déplacements, restauration, hébergement) des étudiants restaurateurs du patrimoine dans le cadre réglementaire applicable aux agents et élus du Département de l'Aube. Enfin, il propose à l'Inp les vitraux susceptibles d'être restaurés lors des sessions de formation.